

Actualisation des connaissances sur la population de Cuivré des marais *Lycaena dispar* dans la vallée du Petit-Morin (site Natura 2000 FR1100814)

Observations et suivis 2024 et 2025



Accouplement observé le 17 juillet 2025, au début d'une seconde génération particulièrement précoce

Ce document complète et actualise les connaissances acquises les années précédentes. [Une synthèse a été publiée dans la revue d'entomologie *Alexanor* pour la période 2015-2020.](#)

Référence bibliographique à utiliser (en conservant le lien vers le pdf) :

Thierry Roy, Laurence Beauchamp - [Actualisation des connaissances sur la population de Cuivré des marais *Lycaena dispar* dans la vallée du Petit-Morin \(site Natura 2000 FR1100814\) – Observations et suivis 2024-2025.](#)

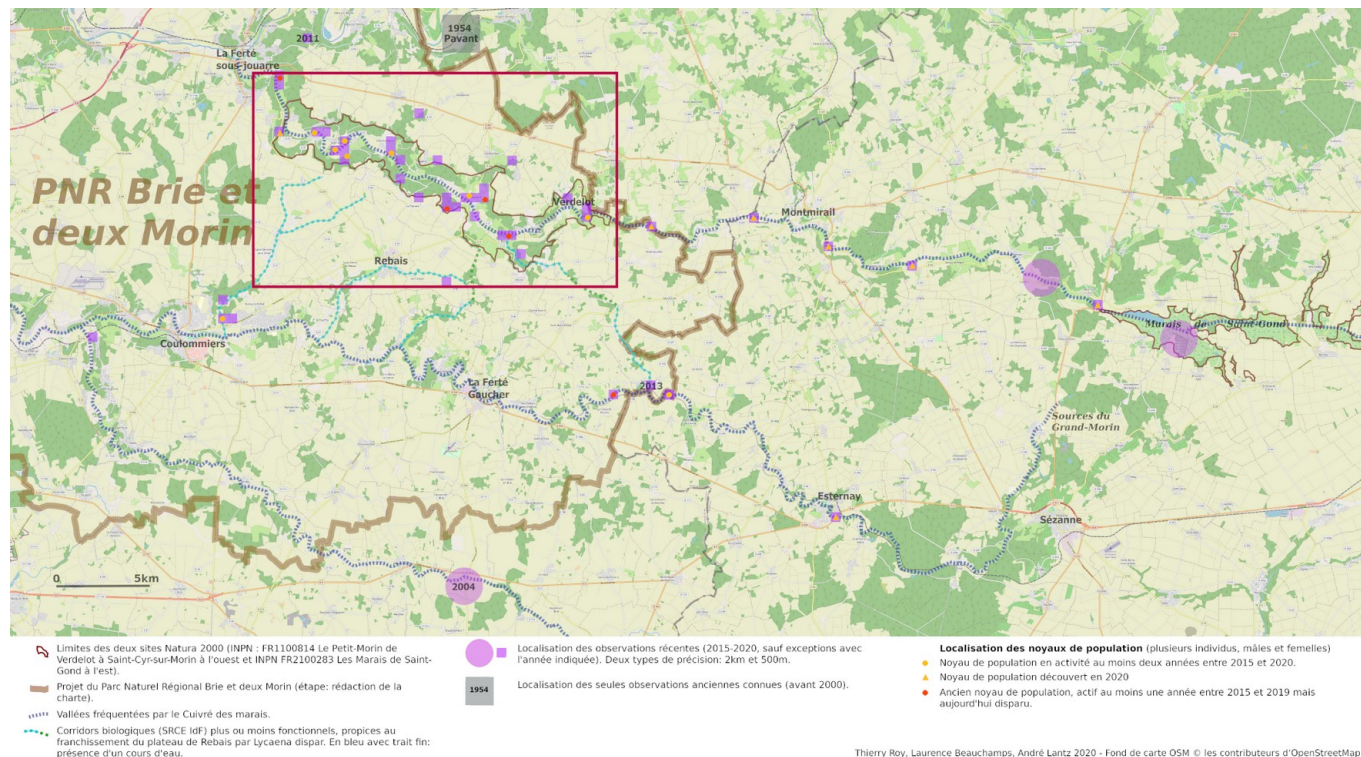
Terrain, photos : Laurence Beauchamp et Thierry Roy - Merci à Florence, Anne et Loïc pour leur participation.

Rédaction, cartographie : Thierry Roy – février 2026 - contact : tr@cettia.fr

Note : Ce suivi réalisé depuis 2015 est un travail personnel, non rémunéré.

1 – Contexte géographique

Notre secteur d'étude, inclus dans le rectangle rouge sur la carte ci-dessous, est situé au nord-est de la région Île-de-France et du département de Seine-et-Marne. Il comprend la partie Seine-et-Marnaise de la vallée du Petit-Morin jusqu'à sa confluence avec la Marne, soit un linéaire d'une trentaine de kilomètres du cours d'eau. Il correspond à peu près au périmètre du site Natura 2000 du Petit-Morin (FR1100814).



La population de Cuivré des marais concernée s'étend au-delà de notre périmètre d'étude comme nous l'avions montré en 2020 dans [un article de la revue Alexanor](#). La carte ci-dessus est tirée de cet article, elle montre l'état des connaissances la même année à propos de cette population centrée sur les vallées du Grand-Morin et du Petit-Morin. L'espèce était à l'époque présente dans l'ensemble de la vallée du Petit-Morin, des marais de Saint-Gond dans le département de la Marne jusqu'à la confluence avec la rivière Marne, sur une distance de 60 km environ. Elle était aussi connue en plusieurs points de la vallée du Grand-Morin mais d'une manière plus éparse. Les connaissances sur la répartition du Cuivré des marais à l'échelle des deux vallées n'ont pas beaucoup évolué depuis 2020, si bien que la carte peut encore être considérée comme globalement conforme aux connaissances acquises fin 2025.

Dans le cadre du Plan National d'Actions pour les papillons de jour, nos découvertes avaient attiré l'attention de l'OPIE qui avait décidé de tourner [un petit documentaire vidéo](#) à leur sujet, avec notre aide et notre participation. Ce projet fut réalisé en août 2022 à Saint-Cyr-sur-Morin.

Nous avons depuis poursuivi les prospections entamées en 2015, toujours en concentrant l'effort dans la moitié aval de la vallée du Petit-Morin. Ce choix s'explique par des raisons de proximité, également parce que l'étendue du périmètre ainsi défini concorde avec les moyens dont nous disposons pour effectuer un suivi sérieux, et enfin parce que ce périmètre correspond à un site Natura 2000 auquel nous nous sommes intéressés et pour lequel nous nous sommes impliqués.

L'analyse que nous proposons dans ce document ne concerne donc qu'un échantillon d'une population plus étendue géographiquement. Cet échantillon nous semble suffisamment représentatif pour nous aider à appréhender quelques mécanismes essentiels pouvant affecter positivement ou négativement l'état de conservation de cette population dans son ensemble. Nos connaissances sur la répartition du Cuivré des marais au-delà du secteur où se concentrent nos observations seraient cependant à actualiser et à compléter.

2 – Conditions météo

2024 : une année marquée par une forte pluviométrie et un faible ensoleillement

Les températures sont restées en moyenne supérieures aux normales, avec une anomalie de l'ordre de +0,9°C sur l'année en Île-de-France. Plusieurs épisodes frais sont cependant à prendre en compte, notamment au printemps. Le déficit d'ensoleillement est net, de l'ordre de 12 % sur l'année et jusqu'à 30 % au printemps. La pluviométrie a été excédentaire d'environ 40 % en Île-de-France sur l'ensemble de l'année. Deux épisodes de pluies particulièrement intenses (1^{er} août et 10 octobre 2024) ont provoqué des inondations aux conséquences parfois dramatiques pour les humains.

Ces conditions sont nettement défavorables pour le Cuivré des marais, et plus généralement pour les papillons de jour. La fraîcheur, la pluie et le manque d'ensoleillement limitent leurs capacités de vol et contraignent leurs activités. Les émergences peuvent être perturbées. Les pluies fortes, la fraîcheur prolongée, les inondations printanières et estivales sont susceptibles de causer une mortalité difficile à évaluer.

2025 : un printemps et un été chauds et ensoleillés

Le printemps et l'été ont été chauds et bien ensoleillés, parfois caniculaires. Les sols ont subi un assèchement non négligeable atténué par des pluies significatives assez régulières. En Brie des Morin, nous avons été moins affectés par les excès de chaleur et de sécheresse que d'autres régions en France.

Contrairement à l'année précédente, les conditions météo ont été bonnes pour *Lycaena dispar*, la disponibilité en nectar a été suffisante sur les sites de reproduction tout au long des périodes de vol, et les chenilles ont constamment disposé de feuilles de rumex bien vertes pour s'alimenter. Les déplacements des imagos loin des sites d'émergences ont été facilités, comme le suggère la découverte de nombreuses pontes de dispersion. Un point remarquable lié à la chaleur marquée du mois de juin est la précocité de la seconde génération, puisqu'un accouplement a pu être observé dès le 17 juillet.

3 – Objectifs et méthode de prospection

Les prospections ont pour objectifs de cerner la répartition et l'état de la population de Cuivré des marais de la vallée du Petit-Morin, de mieux comprendre le fonctionnement de cette population et d'en évaluer les évolutions. Les sites connus sont presque tous visités chaque année, souvent à plusieurs reprises. La recherche d'œufs est contraignante mais très utile, elle permet souvent de détecter l'espèce alors qu'aucun imago n'est rencontré.

En complément, des espaces favorables où l'espèce n'a jamais été observée sont explorés afin de détecter d'éventuelles colonisations. Les parcelles visitées sont sélectionnées sur photos aériennes et d'après la végétation observée sur le terrain.



Recherche et photographie d'œufs de Cuivré des marais, 14 août 2024

Les prospections sont organisées de manière à détecter l'espèce le plus efficacement possible avec les moyens dont nous disposons. Chaque visite donne lieu à des recherches approfondies, les secteurs abondamment fleuris sont minutieusement inspectés à deux reprises espacées de 30 min au moins. La météo doit être favorable. Les grandes surfaces avec de nombreux rumex et des fleurs dispersées sont plus difficiles à cerner. La présence de l'espèce risque alors d'être mal détectée et une durée de prospection plus importante est dans ce cas nécessaire pour limiter ce risque de sous-détection.

Les sites actifs sont à rechercher chaque année. Certains peuvent disparaître suite à une intervention mécanique ou un trop fort embroussaillage. D'autres peuvent apparaître par colonisation après installation d'une végétation favorable.

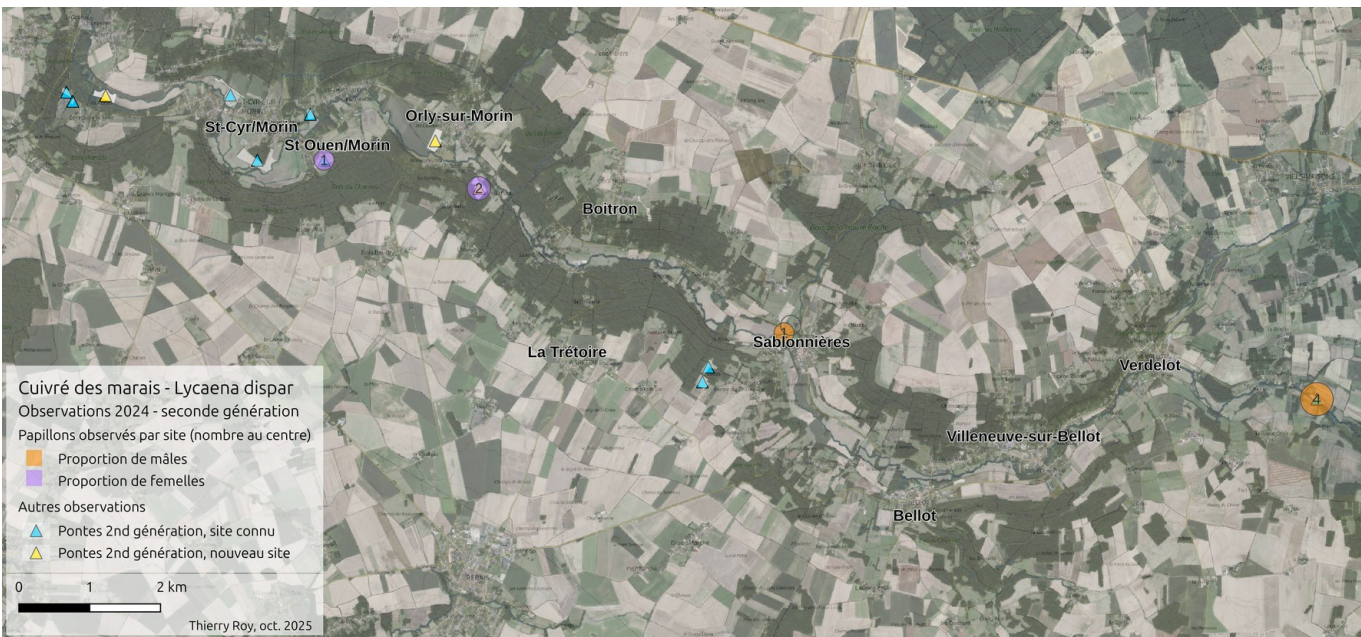
Les cartes page suivante synthétisent les connaissances acquises en 2024 et 2025. Elles sont axées sur le nombre d'imagos observés sur chaque site et la détection de pontes.

4 – Bilan des suivis 2024 et 2025

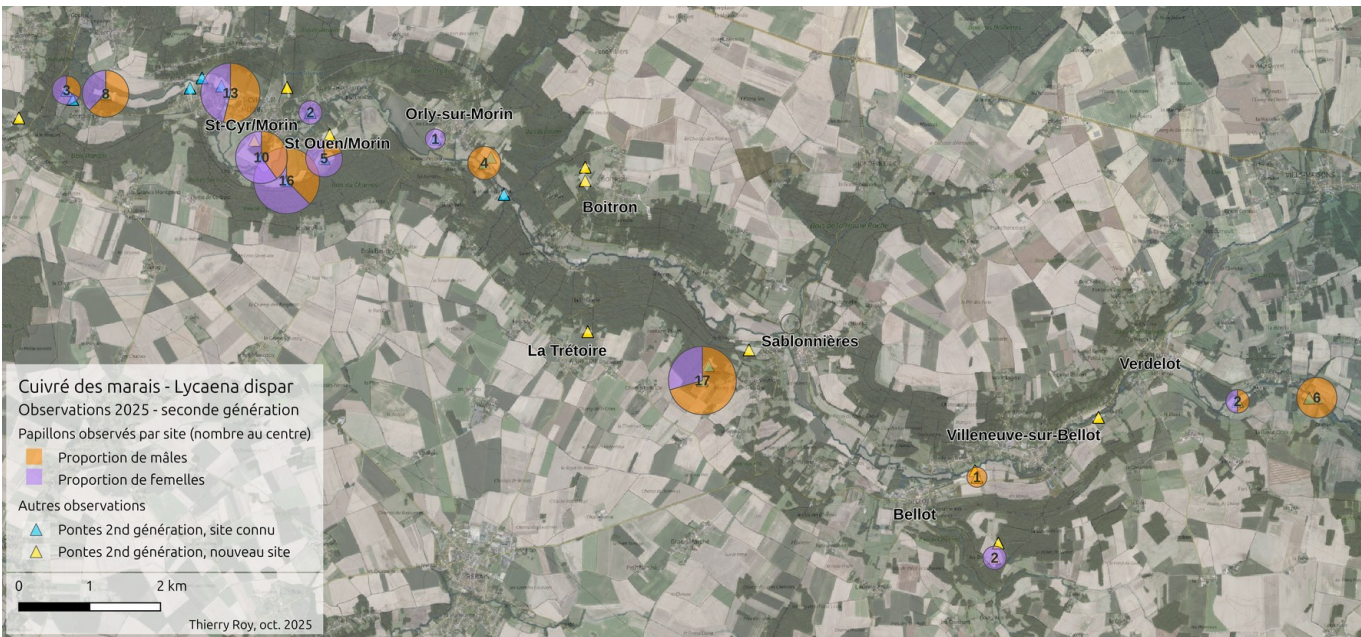
Il est intéressant de remarquer qu'en 2024, l'espèce est parvenue à se maintenir sur la totalité des sites actifs en 2023 malgré les mauvaises conditions météo. En 2023, quelques signes suggéraient un certain renforcement de la population qui y a peut-être contribué. Les papillons sont cependant restés peu nombreux en 2024, leur présence n'a souvent pu être mise en évidence que par la détection d'œufs.

Le contraste météorologique entre ces deux années consécutives est net, passant de conditions nettement défavorables en 2024 à des conditions favorables en 2025. Ce contraste concorde avec une forte augmentation du nombre d'imagos observés : moins de dix papillons ont été recensés lors de la génération estivale 2024 alors que près de cent l'ont été en 2025 pendant la même période de vol. La dizaine de sites de pontes découverts en 2025 évoque une forte activité de dispersion par rapport aux années précédentes. Elle se traduira peut-être par la fondation de nouvelles colonies en 2026.

Carte synthétique du suivi 2024 :



Carte synthétique du suivi 2025 :



La progression du nombre de papillons observés entre 2024 et 2025 ne reflète sans doute pas en intégralité une évolution démographique. L'augmentation peut aussi s'expliquer pour partie par de meilleures conditions d'observation - des papillons plus actifs et donc faciles à détecter - et une pression d'observation accrue en 2025. Dans le contexte du suivi réalisé depuis dix ans et compte-tenu de l'ampleur de la progression observée, un net accroissement de la population du Petit-Morin semble toutefois incontestable comparée à son état particulièrement affaibli constaté les 5 années précédentes.

Cette remarquable dynamique est une caractéristique biologique commune à la plupart des insectes : les femelles pondent de nombreux œufs (de l'ordre de 150 pour *Lycaena dispar*), et il suffit qu'une faible proportion de ces œufs parvienne à produire des adultes reproducteurs pour maintenir une population stable (de l'ordre de 2 % pour *Lycaena dispar*). Les variations de cette proportion peuvent provoquer de fortes fluctuations d'effectifs. Les facteurs influant sur ce taux de réussite sont nombreux, entremêlés, difficiles à observer et à mesurer.

Il est donc difficile d'identifier toutes les causes qui ont permis au Cuivré des marais de reconstituer ses effectifs aussi rapidement. L'une d'entre-elles, déterminante, apparaît nettement : les fortes pluies et les inondations du printemps puis de l'été 2024 ont rendu les sols très humides, ce qui a empêché les interventions mécanisées sur la végétation. L'année suivante d'autres raisons, parfois mal définies, ont fait que la plupart des sites colonisés par le Cuivré des marais n'ont pas été broyés ni fauchés. Au moins quatre générations successives ont donc bénéficié de ces conditions épargnant les œufs et chenilles supportées par la végétation.

Distinguer les individus pour éviter les comptages multiples :

Lorsqu'on essaye de dénombrer les papillons, une difficulté est de ne pas compter à plusieurs reprises un même individu. Ce risque d'erreur est accru par la multiplication des visites sur les différents sites. Un même papillon peut être observé à plusieurs reprises le même jour, ou bien à des dates différentes, le plus souvent sur un même site mais également sur deux sites distants du fait du caractère vagabond du Cuivré des marais.

Pour éviter ces comptages multiples, nous photographions chaque papillon rencontré, autant que possible les deux revers et le dessus. L'ornementation des ailes est en effet variable et elle semble l'être suffisamment pour distinguer les individus et plus particulièrement les femelles. Les observations sont d'une part comparées par site puisque le risque de double comptage est alors maximum et d'autre part, lorsque c'est possible, avec les papillons des autres sites. Les femelles permettent des comparaisons plus fiables grâce aux taches supplémentaires sur le dessus des ailes qui sont souvent, sur photos, plus nettement différenciables que celles des revers. Les ailes déchirées ou usées sont très utiles car ces détériorations ne peuvent pas être régressives.

Cette méthode de distinction des individus exige du temps (prise de vue, comparaisons) mais elle nous semble utile et efficace dans certaines circonstances. Elle l'est moins qu'un marquage par code comme pratiqué dans le cadre de protocoles de type CMR (Capture-Marquage-Recapture) mais elle est aussi moins perturbante puisqu'il n'y a pas de capture ni de manipulation. Elle est aussi imparfaite car une forte usure des ailes ou une qualité insuffisante des photos peuvent empêcher les comparaisons, ce qui conduit à exclure un nombre non négligeable d'observations.

Elle est enfin adaptée seulement pour les populations à faible effectif car le nombre de comparaisons nécessaires augmente rapidement avec le nombre d'observations photographiées. En considérant le nombre n d'observations distinctes, le nombre total de combinaisons pour comparer chaque observation à toutes les autres est égal à :

$$n \times (n-1) \div 2$$

Soit 666 comparaisons pour 37 observations (cas en 2025 pour les femelles suffisamment bien photographiées), 1225 comparaisons pour 50 observations, 5050 comparaisons pour 100 observations, etc.



Un mâle vu à deux reprises aux Gobas (Sablonnières). Il aura vécu au moins 20 jours.

Pour les comparaisons inter-sites, notre effort de distinction a principalement concerné les femelles pour des raisons de facilité et de fiabilité. Elles sont utiles à dénombrer car leur abondance lors d'une génération influe directement sur celle de la génération suivante. Elles assurent la dispersion des œufs et elles nous paraissent plus vagabondes que les mâles dont le comportement est plutôt territorial. Les mâles ont quant à eux été principalement comparés site par site, ce qui limite fortement le nombre de combinaisons à vérifier. Des comparaisons complémentaires les ont cependant concernés, surtout entre sites proches. L'objectif était aussi de détecter d'éventuels déplacements d'un site à un autre.

Au total, nous avons compté 105 contacts avec un imago entre le 17 juillet et le 17 septembre 2025 (48 femelles et 59 mâles). Quatre « doublons » (deux contacts d'un même individu) sont avérés (1F et 3M). Les comparaisons par site ont permis de distinguer 90 imagos - 42 femelles et 48 mâles - de seconde génération. Ils doivent être considérés comme probablement différents car tous n'ont pas été comparés à ceux des autres sites. Les comparaisons inter-sites ont permis de distinguer 36 femelles de seconde génération certainement différentes.

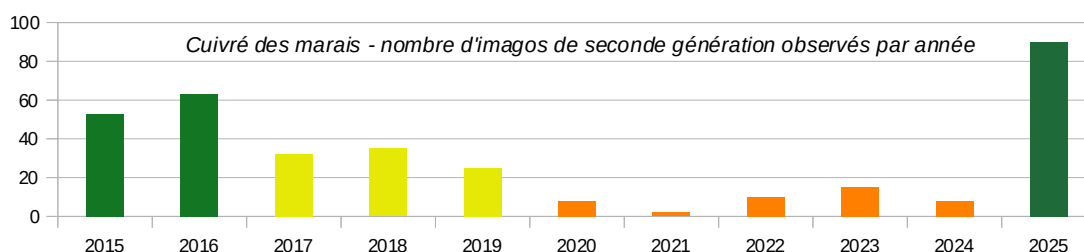
La littérature (par exemple Lafranchis 2015 – La vie des papillons) estime que les mâles d'une population sont plus nombreux que les femelles dans une proportion de l'ordre de deux pour une. En considérant qu'ils ont été au moins aussi nombreux dans la population étudiée, on parvient à un minimum de 72 imagos différents qui ont parcouru le territoire étudié lors de la seconde génération 2025. La faible proportion de doubles observations d'un même papillon est compatible avec l'idée que la plupart des imagos qui viennent d'être qualifiés de « probablement différents » sont en fait réellement distincts. Enfin, une partie de la dizaine d'observations sans photo correspond probablement à des papillons supplémentaires. Compte-tenu de tous ces éléments, nous estimons avoir observé au moins 90 imagos différents lors de notre suivi de la seconde génération 2025.

Aucun suivi des années précédentes n'avait permis une estimation d'effectif aussi haute, les meilleurs effectifs observés étaient jusqu'à présent de l'ordre de 50 à 60 papillons distincts pour une génération (2015 et 2016). Les différents dénombrements annuels ne sont cependant pas pleinement comparables d'une année à l'autre car la pression d'observation n'a pas été constante, et les stratégies pour rechercher l'espèce ainsi que nos connaissances du terrain ont progressé. Par ailleurs, les sites colonisés étaient moins bien recensés en 2015 et 2016, ceux connus étaient en tous cas moins nombreux.

Le suivi 2025 permet finalement une nouvelle estimation quantitative de la population de Cuivré des marais du site Natura 2000 du Petit-Morin : une centaine de papillons au moins peut constituer une génération estivale dans un contexte de pic d'abondance interannuelle. Ce nombre est très probablement sous-évalué du fait de la non détection d'une partie des imagos, comme le suggèrent les fortes disparités des sex-ratio observées sur les différents sites avec parfois l'absence d'un des deux sexes (cf carte 2025 p.4). Si nous avons réussi à observer 50 % des papillons présents lors de la seconde génération, la population réelle aurait atteint 180 imagos. Pour 20 % de papillons détecté, la population réelle serait de 450 imagos.

Que peuvent nous dire les dénombrements obtenus depuis 2015 ?

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'imagos de seconde génération observés depuis 2015 dans le périmètre étudié. On peut distinguer des niveaux assez contrastés représentés par trois couleurs. Pour ce suivi, nous n'avons pas utilisé un protocole standardisé et la pression d'observation n'a pas été constante d'une année à l'autre. Les variations interannuelles sont donc délicates à interpréter, elles peuvent s'expliquer en partie par une plus ou moins bonne performance des prospections selon l'année. D'autres éléments qui seront évoqués par la suite nous incitent pourtant à penser que les trois paliers distinctement colorés sont représentatifs de l'évolution de l'effectif de la population étudiée. Les variations internes à ces trois paliers sont par contre peu significatives. Notons que le retour en 2025 d'un effectif important similaire à ceux de 2015 et 2016 suggère une évolution par cycles ce qui est plutôt classique chez les papillons de jour.



Une représentation de l'évolution de la population de Cuivré des marais d'après notre suivi :

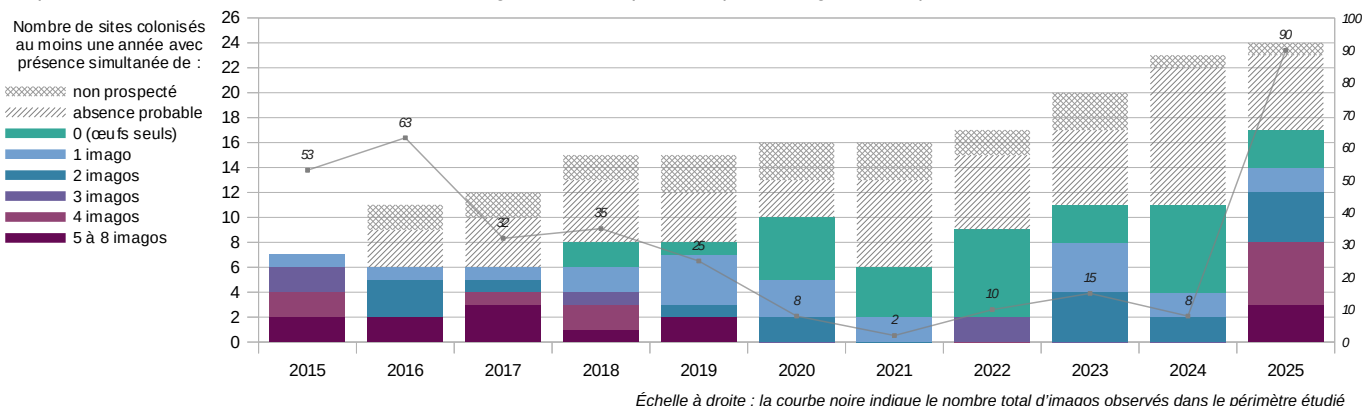
Les sites où nous avons détecté la présence du Cuivré des marais n'ont pas été les mêmes chaque année. Nous en avons régulièrement découvert de nouveaux. Souvent, il s'agissait de jachères récentes précédemment cultivées et donc de colonisations récentes. Inversement, des extinctions de noyaux de population se sont produites, et les sites concernés ont parfois été recolonisés quelques années plus tard.

Le dynamisme de chaque noyau de population a également évolué au fil des ans. Certaines années, pour un site donné, en pleine période de vol des adultes et en explorant longuement et minutieusement la végétation, nous avons pu observer facilement jusqu'à une petite dizaine d'imagos. D'autres années seulement un ou deux et même assez souvent aucun, la présence de l'espèce n'étant alors confirmée que par la présence d'œufs.

Quelques sites n'ont pas été visités certaines années parce que la présence de l'espèce nous semblait improbable à ce moment du fait, par exemple, de broyages répétés ou d'un milieu trop sec ou encore d'un pâturage intensif.

Cuivré des marais - *Lycaena dispar*

Répartition annuelle des nombres maximum d'imagos observés par sites (seconde génération)



Le meilleur effectif d'imagos observés lors d'une unique visite sur un site donné semble intéressant pour évaluer le dynamisme du noyau de population concerné. En effet, la fréquence des visites a parfois été irrégulière mais chacune a donné lieu à des recherches approfondies. Celles-ci incluent systématiquement la recherche d'œufs en plus de l'inspection attentive et minutieuse des secteurs riches en fleurs et de leurs alentours. Dans ces conditions, il est peu probable que la présence de plusieurs papillons échappe aux observateurs lors d'une visite, bien que ce risque ne puisse pas être définitivement écarté dans les très grandes parcelles. Lorsque nous n'observons ni papillon ni œuf sur un site donné, nous considérons que l'espèce y est probablement absente. Pourtant, œufs ou papillons en faible quantité peuvent ne pas avoir été détectés. Ce type d'erreur doit être envisagé en particulier lorsque l'espèce a été détectée l'année précédente et l'année suivante sur le même site, bien qu'une recolonisation soit une autre explication possible (cf tableau page suivante).

La présence d'œufs sans observation de papillon indique une faible activité, tandis que la présence simultanée de 5 imagos ou davantage révèle un noyau de population dynamique et bien implanté. Agréger les différents sites par année et par le nombre maximum de papillons observés en une visite permet de construire un profil annuel qui nous renseigne sur l'état de la population globale. C'est un indicateur relativement tolérant aux erreurs puisqu'il repose sur l'analyse distincte de plusieurs sites. Une sous-évaluation pour une petite proportion d'entre eux ne change pas radicalement le profil annuel. Une connaissance suffisamment exhaustive des sites colonisés est cependant nécessaire, ainsi qu'une inspection annuelle d'au moins la plupart d'entre-eux.

Le repérage des sites colonisés était insuffisant au cours des trois premières années de suivi où les découvertes de colonies très actives, probablement précédemment implantées, se sont succédé tandis que d'autres s'éteignaient du fait d'interventions humaines (cf tableau page suivante). L'augmentation du nombre total d'imagos observés entre 2015 et 2016 ne correspond pas à une réelle croissance de la population, elle s'explique par une pression d'observation en nette augmentation. La connaissance des sites colonisés a été progressivement améliorée et nous estimons qu'elle est plutôt bonne ces dernières années même si les nouvelles implantations ne sont probablement pas toujours détectées dès la première année.

Le diagramme montre distinctement le net affaiblissement de la population que nous avons constaté de 2020 à 2024, ainsi que la forte progression observée en 2025. Une interprétation plus fine du graphique est délicate pour les raisons qui viennent d'être évoquées. Il semble toutefois plausible que l'on puisse y lire l'effet de la sécheresse de 2020 se prolongeant avec l'effet cumulé d'un printemps plutôt frais et pluvieux en 2021. Il n'est toutefois pas possible ici de distinguer avec certitude les effets liés à la météo de ceux imputables aux interventions humaines sur la végétation.

Notre suivi apporte des éléments inédits et essentiels à la compréhension de la population de Cuivré des marais du Petit-Morin. Bien qu'il repose assez largement sur une approche empirique, l'indicateur proposé à travers ce diagramme nous semble utile et pertinent. Des améliorations sont cependant envisagées.

5 - Historique des différents sites à Cuivré des marais :

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'historique des sites plus ou moins durablement colonisés par le Cuivré des marais depuis 2015. Il met en parallèle des éléments sur les habitats et la gestion de la végétation avec un indicateur du dynamisme ou de la vitalité du noyau concerné. L'indicateur choisi est celui utilisé dans le diagramme précédent (nombre maximum d'imagos observés lors d'une visite d'un site au cours de la génération estivale). Les sites sont définis de manière assez extensive, ils peuvent comprendre plusieurs jachères et prairies voisines ou adjacentes, entres lesquelles les papillons peuvent circuler rapidement et facilement.

Site	Commune Lieu-dit	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Remarques
1	Jouarre Les Pommères												Extinction du noyau de population suite à remise en culture.
2	Jouarre / Saint-Cyr-sur-Morin Vers camping Saint-Cyr												Non perturbé, partiellement embroussaillé (roncier et taillis) mais plusieurs zones très favorables.
3	Saint-Cyr-sur-Morin Les marais de Courcelles												Jachère fauchée mi-août après l'observation de 8 papillons en une visite. Site découvert en 2024.
4	Saint-Cyr-sur-Morin Face auberge de l'œuf dur												Récolte de foin en juin chaque année ou presque.
5	Saint-Cyr-sur-Morin Les Prés de Saint-Cyr												Site complexe, grand espace, prairies surtout pâturées jusqu'en 2021 ou 2022. Fauche tardive progressivement mise en place sur qqs surfaces depuis 2017 élargies en 2023. Gestion encore incertaine.
6	Saint-Ouen-sur-Morin Lavoir												Broyage annuel vers août sauf certaines années comme 2024. Une jachère contigue de 2020 récemment colonisée (détection 2025).
7	Saint-Ouen-sur-Morin Pré des dehors.												Jachère non perturbée depuis au moins 2023.
8	Saint-Ouen-sur-Morin Courcilly												Deux jachères contigües, une ancienne avec installation vigoureuse d'un taillis, la seconde récente (2017). Non perturbé.
9	Saint-Ouen-sur-Morin Les Hameaux												Une jachère (2017) et deux prairies + ou - embroussaillées contigües. Jachère : travail du sol superficiel automne 2024, recolonisation dès 2025
10	Orly-sur-Morin Les Coutures / Les Ouchettes												Découverte en 2024. Non perturbé.
11	Orly-sur-Morin Prairie des Fontaines												Site complexe prairies / mégaphorbiaie avec fort développement prunelliers et peupliers. Gestion parfois brutale, par à-coups.
12	Orly-sur-Morin Le Champ Martn												Ancienne jachère, régulièrement fauchée fin juillet début août.
13	Orly-sur-Morin Moulin du Pont – coteau												Prairie mésophile, deux femelles butinent origan + œufs en 2024 car fauches perturbée par pluies. Rythme normal repris en 2025.
14	Sablonnères La Bourbière												Reprise d'un pâturage en 2016 (chevaux) jusqu'en 2022, probablement trop intensif pour le maintien de la colonie de cuivrés des marais.
15	Sablonnères Les Gobas												Cuivrés des marais abondants en 2016. Série broyages printemps + été à partir de 2017, puis recolonisation rapide après arrêt broyage.
16	Sablonnères Vers lavoir												Plusieurs parcelles, certaines difficiles d'accès. Site fauché régulièrement en mai et juin. En 2025, œufs seulement 1ère gén. noyau affaibli risque d'extinction.
17	Sablonnères Les Hacots												Site exceptionnel (orchis grenouille, semi-argus, ...), gestion en cours de mise en place par le CEN IdF depuis 2025 (fauche mi-juillet).
18	Bellet Les Denisets												Pâturage mésophile (chevaux) inutilisée depuis quelques années. Aussi une jachère de 2013 ou 2014 avec des œufs en 2025.
19	Villeneuve-sur-Bellot Le Fourcheret												Imagos abondants en 2015 puis remise en culture 2016. À nouveau en jachère depuis 2024, recolonisation à vérifier ces prochaines années.
20	Villeneuve-sur-Bellot Les Prés de Villeneuve, Gds Prés												Site mal défini. Grandes jachères (de 2020 et 2021) où Lycaena dispar a été vu en 2025. Aussi une parcelle parfois pâturée avec L. dispar en 2023.
21	Villeneuve-sur-Bellot Prés de la Fée, Champs Potiers												Pâturage extensif (chevaux) dans grande prairie avec verger et haies, pontes L. dispar en 2025. Aussi bande enherbée toute proche avec pontes en 2023.
22	Verdelot Les Choseaux												Jachère ancienne plutôt sèche (mésophile) avec origan. Tendance à l'embroussaillage dès 2015. Site insuffisamment suivi.
23	Verdelot Couargis												Moindre abondance en 2020 peut-être liée à la sécheresse, puis extinction (culture mais en 2022) puis retour jachère en 2023. Recolonisé dès 2025.
24	Verdelot La Courarde												Ensemble prairies et surtout jachères des deux côtés du Petit-Morin. Peu perturbé ces dernières années.

Légende :

Effectif maximum constaté pour une visite : Site non visité absence probable œufs seuls 1 imago 2 imagos 3 imagos 4 imagos 5 imagos ou plus Culture Jachère récente Prairie mixte, autre plus sec (origan etc.) Événement défavorable lorsque noté (incomplet)

Les informations sur les activités agricoles sont tirées du Registre Parcellaire Graphique (RPG) publié sur le Céoportail

À partir de ce tableau, on peut distinguer différents scénarios décrivant le parcours des différentes petites colonies de Cuivré des marais du site Natura 2000 du Petit-Morin. Ces scénarios sont étroitement liés au type d'habitat et surtout au mode de gestion pratiqué.

✓ **Les jachères récentes (10 ans ou moins)**

Elles sont souvent laissées plusieurs années sans intervention sur la végétation. Dans ces conditions, elles peuvent être colonisées rapidement par *Lycaena dispar*, dès la troisième année après l'arrêt des cultures. L'espèce pourra s'y maintenir jusqu'à la mise en culture suivante, qui provoquera l'extinction de la colonie. Plus tard, à condition d'être encore suffisamment présent aux alentours, le papillon pourra recoloniser le site lorsqu'il sera remis en jachère.

Dans la vallée du Petit-Morin les jachères humides, souvent situées en fond de vallée, correspondent au type d'habitat le plus fréquemment et efficacement colonisé par le Cuivré des marais.

✓ **Les prairies de fauche**

Elles sont généralement fauchées en mai ou juin pour la production de foin, parfois une seconde fois en août. Les noyaux de population qui parviennent à s'installer dans ces conditions se maintiennent difficilement. Le maintien apparent de la présence de l'espèce semble assez souvent lié à l'apport d'imagos issus d'autres noyaux de population situés dans les environs, ou bien d'imagos venus d'espaces proches où la végétation est moins contrainte et où des œufs dispersés par les femelles réussissent mieux. Il y a sans doute dans ce contexte une recolonisation régulière qui se produit lors de la seconde génération s'il n'y a pas de seconde coupe.

S'il n'y a pas de fauchage pendant quelques années, le Cuivré des marais peut s'installer plus franchement comme nous avons pu l'observer sur le site des Prés de Saint-Cyr. Mais ce n'est pas une solution durable car les ligneux s'installent alors, parfois rapidement, et finissent par provoquer le recul de la végétation herbacée dont dépend ce Cuivré. Une fauche annuelle en octobre, ou plus précoce (mi-juillet) mais partielle, constitue une meilleure solution.

✓ **Les jachères anciennes (20 ans ou plus)**

Elles évoluent en prairie lorsqu'elles sont régulièrement fauchées ou broyées, parfois en mégaphorbiaie sur sol humide et selon la régularité des interventions sur la végétation. Lorsqu'elles sont gérées irrégulièrement ou par des interventions décalées à l'automne, elles peuvent être colonisées par le Cuivré des marais. Les colonies peuvent se maintenir longtemps mais aussi disparaître facilement en cas d'événement brutal (broyage au ras de la végétation) ou d'embroussaillage trop important.

✓ **Les prairies et jachères plus sèches**

Certaines sont parfois colonisées par *Lycaena dispar* mais il ne semble pas réussir à s'y maintenir, peut-être parce que dans ce contexte les rumex ne parviennent pas à produire de nouvelles feuilles et tiges lors d'étés trop secs. Dès lors, les chenilles ne disposent pas de la nourriture nécessaire à leur développement. Dans ces prairies, un fauchage ou broyage printanier non effectuée, par exemple à cause d'un printemps trop humide, peut offrir l'occasion d'une implantation temporaire.

✓ **Les pâtures**

Nous avons rarement l'occasion de les explorer, en tous cas en présence d'un troupeau. Le pâturage y est souvent intensif, laissant peu de place aux fleurs nectarifères en été. Les rumex sont peu ou pas consommés, en particulier par les chevaux. Des œufs de Cuivré des marais y sont probablement parfois déposés, et des chenilles peuvent s'y développer. L'intensité du pâturage ne permet cependant probablement pas l'installation de colonies par manque de fleurs nectarifères. Un pâturage plus extensif, avec mises en défens de petites surfaces, serait plus favorable.



Pâturage à chevaux. L'herbe est rase, mais les rumex ne sont pas consommés

Dans la vallée du Petit-Morin, le Cuivré des marais ne semble pas très exigeant quant aux habitats qu'il colonise. La présence de rumex porteurs de feuilles en état d'accueillir des pontes et de nourrir les chenilles du début du printemps à la fin de l'été est une caractéristique essentielle. La présence de fleurs nectarifères en quantité suffisante en est une autre, mais il n'y a pas d'exigence stricte quant aux espèces butinées, elles sont d'ailleurs différentes selon la génération. Pour la génération estivale, il s'agit souvent de pulicaires, de menthes ou de salicaies mais en leur absence, le nectar des chardons, séneçons ou plus ponctuellement matricaires est par exemple consommés.

La plupart des sites (14 sur les 15 actifs en 2025) sont situés en fond de vallée. Ils sont alors le plus souvent en zone inondable (11 sites en 2025), parfois sur des terrasses alluviales (3 sites en 2025) en conditions un peu plus sèches mais bénéficiant de circulations d'eaux souterraines venues des coteaux. Ces éléments confirment le caractère hygrophile des habitats colonisés. Ils le sont cependant modérément puisqu'un assèchement de surface estival se produit de manière habituelle sur tous les sites connus. Les prairies plus sèches sont fréquentées par *Lycaena dispar* où il butine volontiers les fleurs d'origan, mais depuis 2015 nous n'y avons jamais observé de réelle colonisation avec le maintien d'une population plusieurs générations de suite.



Trois exemples de paysages de fond de vallée colonisés par le Cuivré des marais, vallée du Petit-Morin mi-août 2025.



Un seul des quatorze sites actifs en 2025 est localisé sur les flancs de la vallée. C'est un site plutôt humide (sources, suintements), d'importance majeure pour le Cuivré des marais puisque c'est là qu'ont émergés près d'un papillon sur cinq de ceux dénombrés à l'été 2025. Des pontes ont par ailleurs été trouvées ce même été sur six nouveaux sites de coteau. Certaines pourraient permettre la fondation de nouveaux noyaux de populations.



Deux sites des coteaux de la vallée du Petit-Morin. A gauche, un site humide (source/suintements) où un noyau de population est bien implanté. À droite un site atypique (une pâture plutôt sèche inutilisée depuis quelques années) où l'implantation d'une petite colonie reste à démontrer (présence détectée en 2025).

Le tableau précédent met en évidence le fort impact de certaines interventions sur la végétation. Celles-ci ont fréquemment été la cause de l'extinction d'un noyau de population. Le mécanisme est simple : à certains moments de l'année, broyage et fauchage détruisent les œufs et les chenilles alors positionnés assez haut dans la végétation. Une incertitude demeure concernant la vulnérabilité des chrysalides. D'octobre à fin mars ou mi-avril, les chenilles s'installent plus bas dans la végétation et elles craignent alors moins le passage des engins de coupe.

Au printemps et en été, l'impact du passage d'un engin de coupe est variable selon la date mais aussi selon l'intensité des travaux (hauteur de coupe, broyage ou fauchage, zones refuges conservées ou non, ...). La recolonisation peut être rapide s'il existe des zones de pontes préservées à proximité, ou bien d'autres noyaux de population aux environs.

D'autres facteurs peuvent affecter significativement le dynamisme de la population. Les sécheresses estivales sévères ou les printemps particulièrement frais, pluvieux et peu ensoleillés ont un impact mal mesuré mais non négligeable. La sécheresse de 2020 suivie du printemps pluvieux en 2021 semble en particulier avoir eu des conséquences significatives sur l'état de la population étudiée.

La prédation et le parasitisme exercent très probablement aussi une pression importante. Ce sont des phénomènes difficiles à observer et encore plus à mesurer. En onze ans, nous n'avons observé qu'à deux reprises un imago pris dans la toile d'une araignée, dont une de l'Épeire frelon. Beaucoup d'autres espèces peuvent s'attaquer à *Lycaena dispar*, comme par exemple la grande sauterelle verte qui consomme œufs et chenilles de différentes espèces.



Épeire frelon - *Argiope bruennichi*

Météo et prédation ou parasitisme sont toutefois des phénomènes naturels que nous ne contrôlons pas. Ils induisent des fluctuations d'effectifs, avec des phases de progression et de régression qui se succèdent. Les interventions sur la végétation, lorsqu'elles sont destructrices d'œufs ou de chenilles, viennent s'ajouter à l'action des phénomènes naturels et aggravent leurs effets. Le risque est alors d'atteindre un seuil critique en deçà duquel les imagos ne sont plus suffisamment nombreux pour parvenir à se rencontrer et à s'accoupler, donc à se reproduire. La diminution de la diversité génétique réduit les capacités d'adaptation de l'espèce à son environnement, ce qui peut également conduire à l'extinction d'une population comme celle des deux Morin.

Les moyens d'actions dont nous disposons pour préserver la population de Cuivré des marais étudiée concernent essentiellement l'adaptation de la gestion de la végétation des milieux herbacés humides. Ils consistent à éviter les interventions aux moments où les chenilles et les œufs sont particulièrement vulnérables afin de ne pas les détruire. Cet évitement n'est pas toujours possible, par exemple lorsqu'une jachère doit être remise en culture. Il est alors souhaitable de veiller avec suffisamment d'anticipation à ce qu'un autre espace pas trop éloigné, par exemple une autre jachère plus récente, ait pu préalablement prendre le relais pour accueillir l'espèce. Dans le cas des prairies, lorsqu'il est nécessaire de faucher pour produire du foin, on pourra, lorsque c'est possible, préserver quelques espaces de l'intervention. Il serait enfin intéressant de restaurer des prairies humides à gestion très extensive en fond de vallée, notamment à partir des friches et jachères les plus humides et les moins cultivables.



Voici deux photos prises à Orly-sur-Morin. À gauche le 19 août 2016 une végétation très favorable au Cuivré des marais. À droite le 11 août 2017 (angle différent) après une intervention radicale sur cette végétation. Dans ces conditions, les chenilles et œufs sont détruits et les imagos sont chassés de la parcelle, s'ils parviennent à s'échapper. Une recolonisation rapide, dès la génération suivante, reste possible si des œufs ont été dispersés à proximité.

6 – Détail des sites actifs en 2025 :

Le tableau ci-dessous liste les sites où le Cuivré des marais a été détecté en 2025. Les sites découverts cette année, avec seulement quelques œufs ou un ou deux papillons, ont été exclus car il n’est pas certain qu’une petite population s’y soit installée ou puisse s’y établir.

Site	Commune Lieu-dit	Grand type d'habitat année dernière culture	gestion	Imagos vus
1	Jouarre Vers camping Saint-Cyr Saint-Cyr-sur-Morin Vers camping	Jachère récente 2017 (colza)	Aucune intervention 2024 et 2025	3
2	Saint-Cyr-sur-Morin Les marais de Courcelles	Jachère récente 2017 (colza)	Aucune intervention 2024, broyage 10 août 2025	8
3	Saint-Cyr-sur-Morin Face auberge de l'œuf dur	Prairie, ancienne jachère Avant 2007 (inconnu)	Fauche début juillet 2024 et mi-juin 2025 à l'exception d'une petite zone	0 (œufs fin août)
4	Saint-Cyr-sur-Morin Les Prés de Saint-Cyr 1 Saint-Cyr-sur-Morin Les Prés de Saint-Cyr 2 Saint-Cyr-sur-Morin Les Prés de Saint-Cyr 3	Prairies, anciennes pâtures - Caricaie dense (<i>Carex hirta</i>) Ancien terrain foot, conversion récente Jachère récente 2023 (maïs)	Aucune intervention en 2024, fauche partielle (<50%) seconde quinzaine juin 2025	13
5	Saint-Ouen-sur-Morin Lavoir, Garenne de Saint-Ouen Saint-Ouen-sur-Morin Lavoir, Les Prés de la Fontaine	Jachère, proche prairie Avant 2007 (inconnu) Jachère récente 2019 (sarrasin)	Aucune intervention 2024, broyage le 27 août 2025 de la partie Garenne de Saint-Ouen Aucune intervention 2024 et 2025	10
6	Saint-Ouen-sur-Morin Pré des dehors.	Jachère récente 2019 (sarrasin)	Aucune intervention 2024 et 2025	16
7	Saint-Ouen-sur-Morin Courcilly	Jachère récente 2016 (avoine printemps)	Aucune intervention 2024 et 2025	5
8	Saint-Ouen-sur-Morin Les Hameaux	Jachère récente 2016 (avoine hiver)	Végétation favorable reconstituée après travail superficiel du sol fin 2023 ou fin 2024	2
9	Orly-sur-Morin Les Coutures / Les Ouchettes	Jachère récente 2019 (blé tendre d'hiver)	Aucune intervention 2024 et 2025	1
10	Orly-sur-Morin Prairie des Fontaines	Non agricole, fruticée, mégaphorbiaie Non cultivé depuis 40 ou 50 ans	Aucune intervention 2024 et 2025	4
11	Orly-sur-Morin Le Champ Martin	Prairie, ancienne jachère Avant 2007 (inconnu)	Fauché août 2024 et début août 2025	0 (œufs seuls)
12	Sablonnières Les Gobas sud Sablonnières Les Gobas nord	Jachère ancienne, proche prairie Avant 2007 (inconnu) Prairie, ancienne jachère Avant 2007 (inconnu)	Aucune intervention 2024, fauche (broyage?) assez haut et non systématique entre le 10/04 et le 30/04 en 2025. Aucune intervention 2024 et 2025	17
13	Sablonnières Vers lavoir	Prairie, non agricole depuis 2010 -	Fauche première quinzaine juin (2024 et 2025)	0 (œufs 1 ^{ère} gén)
14	Verdelot Couargis	Jachère récente 2022 (maïs)	Aucune intervention 2024 et 2025	2
15	Verdelot - La Couarde Rive gauche Petit-Morin Verdelot - La Couarde Rive droite Petit-Morin	Jachère récente 2017 (avoine de printemps)	Aucune intervention 2024 et 2025	6
-	<i>Sites exclus (incertitude noyau pop.)</i>	-	-	3

Les deux tableaux suivants montrent la répartition des sites colonisés et des papillons observés selon le grand type d’habitat mais aussi l’intensité des interventions réalisées sur la végétation en 2024 et 2025 :

Type	Sites	Nb papillons	Type	Sites	Nb papillons
Jachère de moins de 10 ans	9	53	Intervention nulle ou peu impactante en 2024-2025 (dont, avec une intervention partielle au printemps 2025)	11 (2)	79 (30)
Jachère 20 ans et plus	3	17	Intervention août (papillons observés avant l'intervention)	2	8
autres	3	17	Intervention fin printemps	2	0

Ces tableaux confirment quelques éléments essentiels qui ont permis à la population de Cuivré des marais du Petit-Morin de retrouver, en 2025, une dynamique nettement positive. Notons tout d'abord que les sites actifs en 2025 sont majoritairement des jachères de moins de 10 ans (9 sites sur 15), ceux restant sont essentiellement des jachères anciennes et des prairies gérées de manière sporadique.

Un point remarquable est que de nombreux sites, dont la plupart de ceux où les noyaux de population se sont montrés les plus actifs, n'ont pas subi d'intervention sur la végétation, ni en 2024, ni en 2025. Deux des sites les plus actifs ont subi une intervention au printemps mais celle-ci s'est déroulée dans des conditions épargnant une part significative des œufs et chenilles. Dans un cas, l'intervention a été précoce (entre le 10 avril et le 30 avril), à une période où la hauteur des rumex est encore faible et donc où les chenilles sont peu vulnérables à la condition d'une coupe suffisamment haute. Dans le second cas, la fauche a été effectuée fin juin mais elle n'a concerné qu'une partie du site concerné (moins de 50%).

Une telle situation ne s'était pas produite les années de suivi précédentes, les interventions destructrices étaient alors au contraire fréquentes chaque année, en particulier en mai, juin, juillet et août. Deux circonstances peuvent expliquer cette particularité. La première est la forte pluviométrie relevée en 2024, y compris au printemps et en été. En détrempant les sols, les pluies ont empêchés le passage d'engins dans certaines parcelles et donc les travaux de fauchage et de broyage aux moments les plus critiques pour les chenilles et œufs. La seconde est que de nombreuses jeunes jachères non broyées ni fauchées se sont trouvées simultanément en état d'être colonisées à partir de 2023 alors qu'elles étaient au contraire peu nombreuses entre 2019 et 2021. Entre 2023 et 2025, la plupart des jachères nouvellement disponibles ont été colonisées, constituant un ensemble de nouveaux sites souvent très actifs en 2025. Ceux-ci ont contribué pour près des deux tiers au nombre d'imagos observés cette même année.

Les sécheresses estivales ont très probablement participé à l'affaiblissement de la population de Cuivré des marais du Petit-Morin à partir de 2020. Son spectaculaire rétablissement en 2025 n'aurait pas pu se produire sans la nette diminution des destructions ou affaiblissements de colonies causés par des travaux de fauchage ou de broyage effectués du milieu du printemps à la fin de l'été. Cette situation s'explique pour une part significative par la colonisation de jeunes jachères où l'espèce est moins vulnérable du fait de la rareté des interventions sur la végétation. Cependant, la disponibilité de cet habitat par définition temporaire est variable au fil du temps, ce qui influe de manière non négligeable sur l'évolution de l'état de la population étudiée.

Les conditions météo induisent classiquement des fluctuations d'effectifs avec des périodes de faible dynamisme. Ces périodes peuvent être prolongées et aggravées par une gestion de la végétation défavorable à l'espèce. L'addition des deux contraintes augmente mécaniquement le risque d'extinction à l'échelle de la vallée.

7 - Les rumex, plantes hôtes nécessaires au développement des chenilles :

Dans la vallée du Petit-Morin, au moins trois espèces de rumex sont couramment parasitées par le Cuivré des marais : le Rumex crépu *Rumex crispus*, le Rumex à feuilles obtuses *Rumex obtusifolius* et le Rumex aggloméré *Rumex conglomeratus*. Les deux premiers peuvent être particulièrement abondants dans les friches et jachères fraîches à humides. Le troisième est plus franchement hygrophile, il est reconnu comme espèce indicatrice de zones humides. Sans être rare il est plus localisé que les deux précédents.

Les feuilles et tiges de *Rumex crispus* et de *R. obtusifolius* se dessèchent dès le mois de juillet après une première floraison. Des bourgeons situés sur les racines peuvent alors se développer. *R. conglomeratus* produit aussi des drageons, mais il est un peu plus tardif puisqu'il se dessèche plutôt en août.

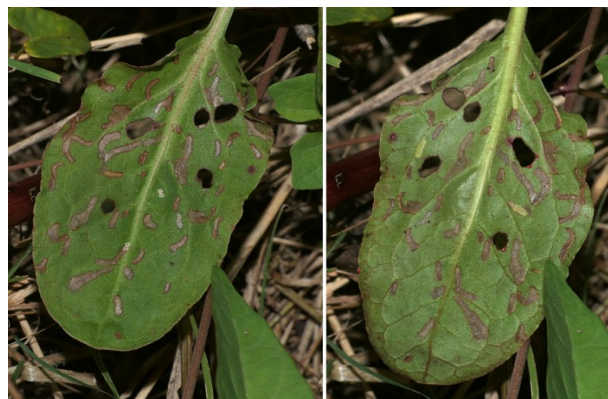
Ces repousses sont essentielles pour la seconde génération de *Lycaena dispar*. Elles permettent le développement des chenilles jusqu'au stade où elles peuvent entrer en diapause pour passer l'hiver et elles conditionnent donc la génération printanière suivante.



Repousse vigoureuse de *Rumex obtusifolius*, 3 août 2025

Une forte densité de végétation dans certaines parcelles non fauchées peut empêcher le développement des repousses de rumex par manque de lumière. C'est un élément qui peut expliquer certains échecs de colonisation.

Bien que les rumex soient pourvus de racines profondes – jusqu'à deux mètres – la sécheresse des sols en été est un autre facteur limitant le développement de drageons. C'est un risque moins présent en fond de vallée, à une altitude proche de la nappe alluviale du Petit-Morin et sur certains coteaux où des écoulements de faible profondeur se signalent par des sources et suintements. De ce point de vue, les milieux humides apportent donc un avantage pour les colonies de Cuivrés des marais.



Quatre œufs éclos et trois chenilles sur une feuille de rumex, fin août 2025

Pour pondre, les femelles savent circuler à travers une végétation assez haute et dense. Elles se posent assez fréquemment vers la base des plantes, peut-être pour identifier leur plante hôte, peut-être parfois pour se reposer. Dans un cas, nous avons pu trouver des œufs en bas d'un rumex inséré dans une végétation trop dense pour permettre un accès en vol. Les pontes sont le plus souvent trouvées sur les feuilles bien dégagées dans une végétation plus basse ou moins dense. Cela ne signifie pas qu'ils sont déposés uniquement dans ce contexte, mais c'est là que nous les trouvons car c'est là que nous les recherchons en priorité, par commodité. On peut cependant raisonnablement supposer que les pontes sont majoritairement déposées sur des feuilles aisément accessibles en vol.

8 - *Lycaena dispar* et Natura 2000 dans la vallée du Petit-Morin

Parallèlement à celui que nous réalisons bénévolement depuis 2015, il existe un suivi scientifique officiel de la population de Cuivré des marais du Petit-Morin. Celui-ci a débuté en 2023, il est réalisé dans le cadre de l'animation Natura 2000 et financé sur fonds publics.

- Ce suivi officiel n'a pas vu la remarquable résilience de l'espèce face aux événements météorologiques survenus en 2024. Au contraire, avec une présence détectée sur seulement deux sites pour les deux générations (trois papillons observés, aucune ponte), il donne la fausse impression d'un effondrement de la population.

- En 2025, le net accroissement de la population que nous avons documenté n'a pas non plus été remarqué par le suivi officiel. Avec seulement une quinzaine d'imagos dénombrés, celui-ci donne au contraire l'image erronée d'une population se maintenant dans le même état d'affaiblissement que les cinq années précédentes.

D'autre part, les bilans scientifiques rédigés dans le cadre du suivi officiel contiennent de nombreuses erreurs. Par exemple : l'affirmation « *Entre 2015 et 2024, le nombre d'imagos maximal a atteint 47 individus en 2017 (Beauchamp et al., 2021)* » est fausse, l'article cité ne mentionne pas ce nombre qui n'est de fait pas exact. Autre exemple : le bilan scientifique officiel 2023 signale l'observation de 17 imagos en 2023 et il affirme en se basant sur le maximum erroné de 2017 « *le suivi réalisé en 2023 montre une diminution globale des effectifs (-36% en 6 ans)* ». En plus d'utiliser une valeur erronée, c'est mathématiquement faux (la variation entre ces deux valeurs est en réalité proche de -64 %), sans compter que le calcul d'un taux de variation n'a ici pas de sens puisqu'il compare des suivis réalisés par des personnes différentes dans des conditions différentes...

On voit à travers ces différents éléments que le suivi officiel tel qu'il est mis en œuvre actuellement n'est pas en mesure d'atteindre son principal objectif, c'est à dire d'évaluer l'état de la population de Cuivré des marais et son évolution. Il produit au contraire une vision distordue, éloignée de la réalité, ce qui n'apporte pas les conditions nécessaires à la mise en place de mesures de gestion et de conservation véritablement adaptées et efficaces.

9 – Une conclusion

Après 5 années d'affaiblissement qui laissaient craindre son extinction, la population de Cuivré des marais du Petit-Morin a fortement progressé en 2025. Une ou deux générations ont été suffisantes pour retrouver des effectifs comparables à ceux observés une décennie plus tôt, lorsque notre suivi débutait.

Le net déclin observé entre 2020 et 2024 semble en partie liées à des conditions météo défavorables. Il s'explique aussi, et de manière significative, par les destructions fréquentes des œufs et chenilles lors d'opérations de broyage ou de fauchage effectuées de mi-avril à septembre. Le rétablissement de la population en 2025 s'explique a contrario par une météo favorable en conjonction avec une fréquence nettement moindre des destructions par fauchage ou broyage.

Notre suivi permet d'établir que les friches et jachères plus ou moins hygrophiles constituent, aujourd'hui et dans la vallée du Petit-Morin, le principal habitat colonisé par le Cuivré des marais. Les tentatives d'implantations y réussissent mieux qu'ailleurs, probablement parce que les interventions sur la végétation aux dates critiques y sont rares. Les prospections que nous avons effectuées en 2020 dans la partie amont de la vallée du Petit-Morin, dans les départements de l'Aisne et de la Marne jusqu'aux marais de Saint-Gond, suggéraient une situation semblable même si un site situé dans l'Aisne se distinguait par sa nature de belle prairie humide.

D'autres habitats à tendance hygrophile, et notamment les prairies humides, peuvent en effet être colonisés aussi bien que les jachères lorsque le mode de gestion pratiqué n'est pas incompatible. C'est un point délicat concernant les prairies de fauche car la production de foin nécessite une récolte en juin, précisément à un des moments les plus critiques pour ce Cuivré. La création de zones refuges est une solution possible mais cela affecte fatalement la quantité de foin produite. Ajoutons que ces milieux herbacés remarquables ont aujourd'hui pratiquement disparu de la vallée du Petit-Morin et qu'ils pourraient utilement être reconstitués dans certains espaces.

Les jachères sont en principe à nouveau cultivées après quelques années de repos du sol, ce qui provoque à coup sûr l'extinction des colonies qui y seraient installées. C'est le point faible de ce type d'habitat du point de vue du Cuivré des marais. Ce n'est pas nécessairement dramatique à l'échelle d'une population à la condition impérative qu'un essaimage ait pu préalablement se produire dans un autre site proche, par exemple une autre jachère dont la mise en culture suivante interviendra en décalage, quelques années plus tard.

La disponibilité en jachères de fond de vallée aptes à être colonisées a été fluctuant depuis 2015. A l'opposé des années 2019-2021 où elles étaient rares, le Cuivré des marais a profité d'une bonne disponibilité en jachères en état d'être colonisées lors de la période 2023-2025. Ces variations ont certainement une influence non négligeable sur la dynamique de la population de Cuivré des marais du Petit-Morin.

Les sites abritant les colonies de Cuivré des marais ont été très changeants ces dix dernières années, des noyaux de population disparaissant ici tandis que d'autres apparaissaient là. Dans d'assez nombreux cas, nous savons avec certitude qu'il s'agissait de colonisations récentes car elles concernaient de jeunes jachères (3 à 5 ans) faisant suite à une culture. Il n'y a pas non plus de doute concernant les extinctions de colonies provoquées par un labour.

La remarquable capacité de dispersion des imagos a été constatée à de multiples reprises par la découverte d'œufs en des lieux souvent éloignés des implantations connues et parfois peu propices à l'installation d'une colonie. La vitesse de colonisation ou de re-colonisation de sites lorsque des conditions favorables y apparaissent en est une autre démonstration. Le comportement erratique du papillon associé à la propension des femelles à déposer quelques œufs sur les rumex rencontrés au gré de leurs vagabondages expliquent la résilience de ce Cuivré face à des perturbations parfois fortes et répétées. Les pontes ainsi dispersées jouent un rôle important pour les colonisations et re-colonisations.



On voit donc se dessiner une population fonctionnant en réseau de petites colonies plus ou moins éphémères et principalement disséminées dans les jeunes jachères du fond de la vallée. Les effectifs sont soumis à de fortes fluctuations avec des cycles pouvant s'étendre sur une dizaine d'années. Ces cycles et fluctuations sont étroitement liés aux activités agricoles et d'élevage qui tout à la fois permettent et contraignent l'existence de cette population de Cuivrés des marais. Elles la permettent par le maintien de milieux herbacés ouverts, et la contraignent par des interventions mécaniquement défavorables provoquant la destruction d'œufs et de chenilles.

Dans ce contexte, vient une question légitime : pourquoi devrait-on protéger plus particulièrement et prioritairement cette espèce plutôt qu'une autre ? Elle ne semble jouer qu'un rôle mineur pour le fonctionnement des écosystèmes qu'elle fréquente, ce n'est pas une espèce « clé de voûte ». Son rôle pour la pollinisation ou la régulation de ses plantes hôtes est de toute évidence fort modeste. Son importance comme composante de la diversité biologique et élément du patrimoine local n'a pour autant rien de négligeable. Sa rareté et la fragilité de ses populations au moins à l'échelle régionale justifie finalement qu'on lui accorde une attention particulière.

En perspective du statut d'espèce prioritaire qui lui a été attribué dans le cadre de Natura 2000, il y a sans doute l'idée d'en faire une espèce emblématique, chargée de représenter tout un cortège d'autres espèces liées aux milieux humides et plus particulièrement aux prairies humides, un habitat devenu rare en plaine. En plus de bienfaits pour la diversité biologique, la protection ou la restauration de prairies humides en fond de vallée vise à maintenir ou à améliorer des fonctionnalités comme la régulation de crues ou l'auto-épuration de l'eau.

C'est là tout à la fois un paradoxe et un défi pour notre territoire. Un paradoxe puisqu'ici, *Lycaena dispar* est nettement dépendante des jachères, donc de milieux instables et dégradés du point de vue biologique, souvent aussi de celui des fonctionnalités hydrologiques. En fond de vallée, ce type d'habitat a remplacé, avec les cultures, les prairies humides autrefois nombreuses. Le défi serait alors de parvenir à reconstituer progressivement ces prairies en remplacement des jachères les plus fréquemment inondées et les moins cultivables. C'est ce qui a été initié aux Prés de Saint-Cyr, en partie avec d'autres types d'habitats dégradés, les résultats sont encourageants.



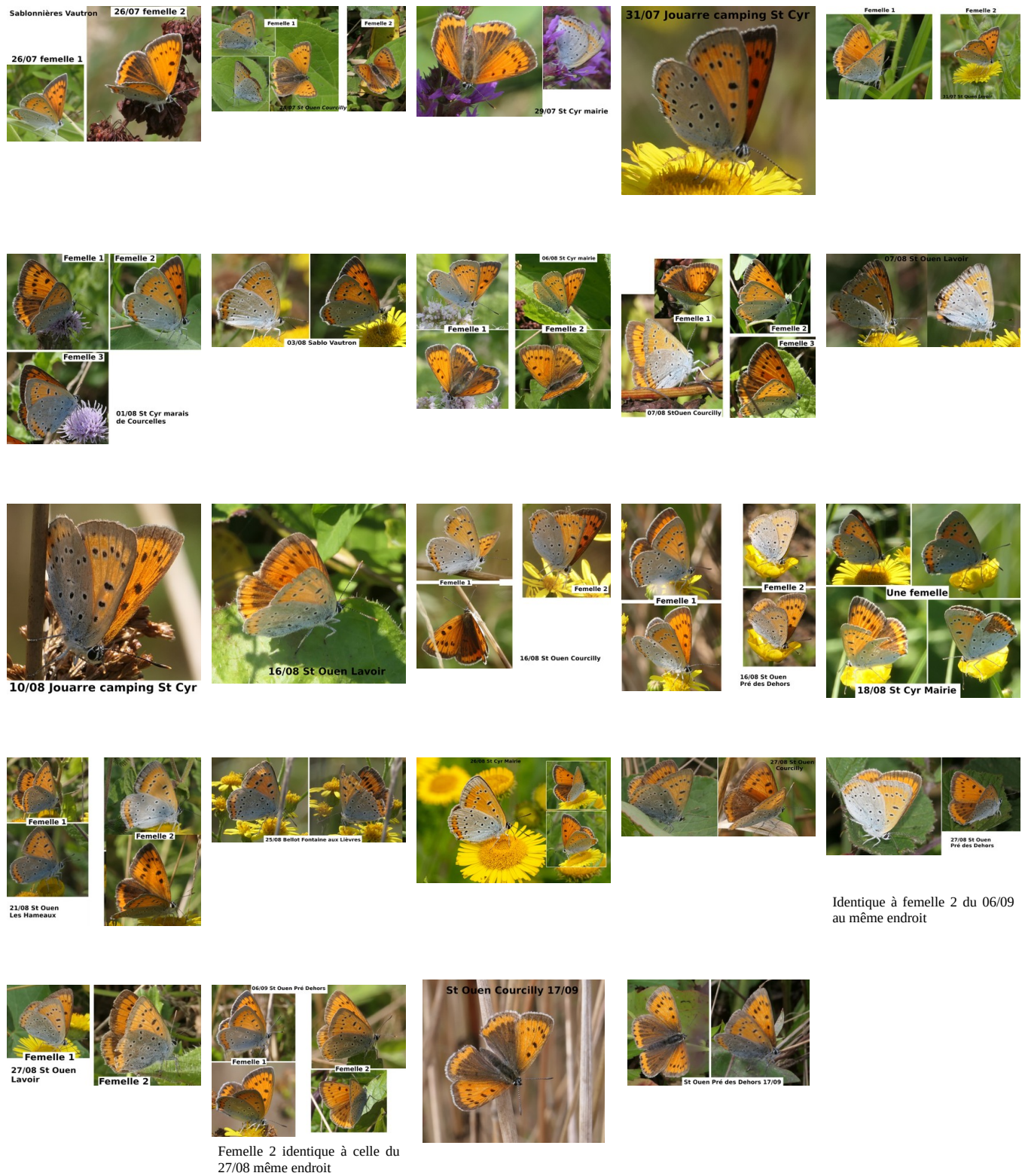
Au-delà des considérations techniques et scientifiques, notons que tout comme le chant du rouge-gorge, la beauté à la fois discrète et éclatante de notre papillon est messagère de poésie. En cela, il nous invite à tisser des liens avec nos paysages, à mieux les apprécier et les comprendre. Ce n'est pas sans importance.

Si l'on convient de la pertinence du projet de préservation et de restauration de milieux humides adaptés à la biologie du Cuivré des marais, il apparaît rapidement que les éleveurs et les agriculteurs sont les acteurs de terrain les plus essentiels pour y parvenir. Cela nécessite le soutien, la reconnaissance et le respect de ce qu'ils entreprennent en ce sens. Ce papillon a toutes les qualités pour devenir l'emblème local de leurs actions en faveur de la diversité biologique.

Annexe 1

Photos utilisées pour distinguer 36 femelles de Cuivré des Marais observées pendant la génération estivale 2025. Les photos d’origine sont accessibles en suivant ce lien :

[Photos Lycaena dispar 2025 \(zip 30Mo\)](#)



Annexe 2 – Bibliographie

Beauchamp L., Roy T. & Lantz M.-A., 2021 - [Découvertes de populations franciliennes du Cuivré des marais, *Lycaena dispar* \(haworth, 1802\), dans les vallées du Petit et du Grand Morin](#) (Seine-et-Marne) (Lepidoptera Lycaenidae). Alexanor tome 29, janvier - juin 2020, fasc. 5-6, p 418 –448.

Thierry Roy, Laurence Beauchamp - [Actualisation des connaissances sur la population de Cuivrés des marais *Lycaena dispar* dans la vallée du Petit-Morin](#) (site Natura 2000 FR1100814) – Observations et suivis 2022.

Thierry Roy, Laurence Beauchamp - [Actualisation des connaissances sur la population de Cuivrés des marais *Lycaena dispar* dans la vallée du Petit-Morin](#) (site Natura 2000 FR1100814) – Observations et suivis 2023

Borges A., 2022. [Bilan de recherche du Cuivré des marais – *Lycaena dispar* sur la zone Natura 2000 FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin »](#). Office Pour les Insectes et leur Environnement. Rapport d'étude. 31 p. DRIEAT IdF.

Giordano C. & Poupin M. [Bilan des suivis scientifiques pour le Site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin »](#) - CPIE des Boucles de la Marne.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. [« Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales](#). MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.

Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016. - [Liste rouge régionale des rhopalocères et des zygènes d'Île-de-France](#). Natureparif – Office Pour les Insectes et leur Environnement – Association des Lépidoptéristes de France. paris. 88 p.

Houard X. & Jaulin S. (coord.), 2018 – [Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour » - Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028. Office pour les insectes et leur environnement](#) – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Transition écologique et solidaire : 64 p.

Raphaël VANDEWEGHE, Xavier HOUARD (Opie) et Manuelle RICHEUX (DRIEAT) - [Plan régional d'actions 2022 – 2032 en faveur des papillons de jour d'Île-de-France](#) - Opie – DRIEAT 2022

Jacquot P., 2014. fiche technique : [Aide a la gestion et l'entretien des biotopes a cuivre des marais *Lycaena dispar* \(haworth, 1802\)](#). CBNFC-ORI

Lafranchis T., Jutzeler D., Guillosson J.-Y., Kan B. & Kan P., 2015. – la vie des papillons. éditions diatheo. 751 p.

Sites internet :

- Une présentation de quelques enjeux concernant la diversité biologique et les milieux naturels en Brie des deux Morin. Site web créé par les auteurs de cet article: <https://biodiversite-brie-deux-morin.fr>

- Le Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour – Office pour les Insectes et leur Environnement et Ministère de l'Environnement: <https://papillons.pnaopie.fr/ile-de-france>

Trois sites d'information sur le site Natura 2000 du Petit-Morin de trois administrations différentes :

- Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne :
<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-petit-morin>

- Direction Régionale et Inter-départementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports: <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-petit-morin-de-verdelot-a-saint-cyr-sur-morin-a4182.html>

- Région Ile-de-France :
<https://smart-plateforme-2030.wimi.pro/shared/#!/folder/c002c890294171f3fb0a3af555c42492ee6f01180fdf7b7213655ae4d3f5f144>